



Responsable :

Directrice
Virginie DUVEAU

Encadrement :

Chef de service
Joël VIVIERS

Accompagnement

Éducateurs spécialisés coordinateurs
Moniteurs éducateurs
Aides médico psychologiques
Aides animateurs

Équipe médicale et paramédicale

Infirmières
Psychologue
Aides soignants

Service administratif

Assistante sociale
Agents des services administratifs

Service général

Agents d'entretien des locaux

Les **5 Sections** de l'ADAPEI en Ardeche et leurs Établissements et Services



- Section Centre**
6 Route d'Aubenas - 07000 PRIVAS - Tél : 04 75 69 11 92
- Section Basse Vallée du Rhône** - ESAT d'Avenas
Quartier Bellecour - 07200 VIVIERS - Tél : 04 75 35 15 71
- Section Doux-Eyrieux** ESAT du Haut Viviers
Cros de Bâton - 07270 EMPURANY - Tél : 04 75 69 11 92
- Section Sud**
Rue Hoche - 07200 AUBENAS - Tél : 04 75 35 15 71
- Section Nord**
663 Route de la Chomotte - BP186 - 07100 ROIFFIEUX - Tél : 04 75 69 11 92

FOYER DE VIE LA ROCHE DES VENTS



863 Route de la Chomotte
BP 186
07100 ROIFFIEUX
Tél: 04 75 69 26 43
secretariat-foyers@adapei07.com



Foyer de Vie



Cadre de vie

Le Foyer de Vie accompagne des personnes handicapées qui ont une certaine autonomie dans les actes ordinaires de la vie.

Le Foyer de Vie est situé dans un parc arboré sur la commune de Roiffieux. Les bâtiments sont accessibles, les espaces de vie conviviaux.

Le Foyer de Vie accueille 53 personnes réparties dans 4 pavillons. Celles-ci présentent une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

L'autorité de contrôle et de tarification du Foyer de Vie est le Conseil Départemental de l'Ardèche.

Financement par le biais d'une dotation globalisée selon le contrat d'objectifs et de moyens (CPOM). Une participation de la personne handicapée est prévue pour les frais d'hébergement et d'entretien.

L'accès au Foyer de Vie se fait sur orientation de la MDPH L'admission fait suite à la demande de la personne auprès de la Direction de l'établissement. La personne est alors inscrite en liste d'attente.

Une commission associative est consultée à chaque admission.

Projet d'établissement



Missions

Le projet d'établissement assure que ces établissements inscrivent leurs actions dans des missions d'intérêt général, d'utilité sociale ; telles que :

L'hébergement de personnes adultes présentant une déficience mentale et /ou psychique avec ou sans pathologie associée.

Des actions éducatives, pédagogiques et de formations adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge.

Des actions d'adaptation, de socialisation, d'inclusion.

Des actions d'accès à la santé par la prévention et le soin.

Des actions d'assistance dans les divers actes de la vie, de soutien, et d'accompagnement.

Le Foyer de Vie accompagne les usagers dans leurs parcours de vie en fonction de leur projet individualisé.



Activités



Activités

Au Foyer de Vie la volonté portée par les équipes est :

Le maintien des acquis
Rendre accessible l'accompagnement extérieur

Les activités sont principalement axées sur le bien être et le confort. Ils sont de deux natures : des temps individuels et des temps collectifs.

- Activités sportives adaptées
- Activités artistiques et culturelles
- Séjours de vacances sont organisés avec des organismes agréés.

